

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 15 Novembre 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Quinze Novembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 08 Novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Décision modificative n°2 au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Virgile CAVALLI à François-Joseph SCANAVINO, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 5 avril 2024 adoptant le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024,

Vu la décision modificative n°1 au budget primitif de la ville pour l'exercice 2024,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la Commune,
Considérant que ces opérations n'avaient pu être intégrées dans le Budget Primitif,

Après avis de la commission des Finances,

• **Section de Fonctionnement :**

Fonctionnement	Dépenses	Commentaires
011-61358 (316)	-8 000 €	Réajustement location matériel scénique Spectacles
011-61521 (13)	-10 721 €	Diminution entretien des terrains
011-615221 (316)	+6 000 €	Réajustement entretien bâtiment Théâtre
011-6232 (316)	+3 000 €	Frais divers spectacles
012-64111 (020)	+150 000 €	Réajustement rémunération personnel
023 (01)	-21 050 €	Virement à la section d'investissement
042-6811 (01)	+12 062 €	Réajustement dotations aux amortissements des biens
65-65132 (23)	+2 000 €	Réajustement Prix bacheliers
66-66112 (01)	-18 265 €	ICNE
TOTAL	+115 026 €	

Fonctionnement	Recettes	Commentaires
70-70322 (020)	+20 929 €	Réajustement terrasses
70-70323 (020)	-30 000 €	Diminution occupation domaine public suite erreur imputation
70-7067 (281)	+13 000 €	Réajustement régie cantine
73-73174 (01)	+1 436 €	Réajustement Taxe Locale Publicité et Enseignes
74-74718 (212)	+906 €	Subvention CDC Site bilingue Ecole 1aire
74-74741 (12)	+4 420 €	SNSM Participation des Communes location matériel
74-74748 (12)	+12 859 €	SNSM Participation des Communes Salaires Chef de poste
74-748374 (01)	+13 214 €	Dotations biodiversité
75-752 (551)	+2 375 €	Réajustement des loyers logements communaux
75-75888 (323)	+75 887 €	Indemnité contentieux piscine
TOTAL	+115 026 €	

• Section d'investissement :

Investissement	Dépenses	Commentaires
202 Op.103 (518)	+4 680 €	Révision PLU
2128 Op.219 (325)	+1 235 €	Contrôles (CSPS et CT) pour Aire de Jeux
21351 Op.178 (323)	-15 000 €	Réajustement équipements piscine
21534 Op.103 (023)	+54 553 €	Aménagement quartier de la plaine pour le marché de Noël
2158 Op.167 (322)	-35 000 €	Réajustement équipements stade
2188 Op.104 (322)	+12 347 €	Réajustement rénovation stade Jean Istria
2312 Op.218 (845)	+15 000 €	Réajustement VRD A Piana
2312 Op.226 (845)	-17 169 €	MO Parking crèche
2313 Op.185 (4221)	+7 900 €	Enduits façades crèche
2313 Op.187 (420)	+675 €	Réajustement gare routière
TOTAL	+29 221 €	

Investissement	Recettes	Commentaires
021 OPFI (01)	-21 050 €	Virement de la section de fonctionnement
040-28121 OPFI (01)	+418 €	Dotations aux amortissements des biens
040-281314 OPFI (01)	+184 €	
040-281351 OPFI (01)	+2 204 €	
040-28151 OPFI (01)	+269 €	
040-28152 OPFI (01)	+110 €	
040-281532 OPFI (01)	+21 €	
040-281534 OPFI (01)	+4 893 €	
040-2815738 OPFI (01)	+654 €	
040-28158 OPFI (01)	+285 €	
040-281838 OPFI (01)	+657 €	
040-281841 OPFI (01)	+1 307 €	
040-28188 OPFI (01)	+1 071 €	
1322 Op.103 (518)	+17 817 €	
2152 Op.103 (847)	+6 432 €	Non restitution Retenues de garantie suite à prescription
2312 Op.187 (518)	+2 617 €	
2312 Op.195 (518)	+4 126 €	
2313 Op.106 (212)	+3 859 €	
2315 Op.206 (10)	+3 347 €	
TOTAL	+29 221 €	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- ADOPTE la décision modificative N°2 au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024 telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 18.11.2024

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 19.11.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20241115-2024-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2024

Fait à PROPRIANO, le 15 novembre 2024

Le Maire



Paul Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER

